Le Monde

Par Sofia Fischer Publié le 17 septembre 2020 à 00h33 - Mis à jour le 17 septembre 2020 à 13h26

## A Aubignan, une enfant transgenre obtient l'autorisation de changer de prénom à l'école

Lilie, 8 ans, scolarisée en CE2, est soutenue dans sa démarche par ses parents.

Son souhait a été validé à la suite de l'avis favorable rendu par un psychologue.



Lilie avec ses parents Chrystelle et Guillaume Vincent, chez eux à Aubignan (Vaucluse), le 6 septembre. CHRISTOPHE AGOSTINIS / PHOTOPQR / LE DAUPHINE / MAXPPP

Pour Lilie, 8 ans, la « vraie » rentrée en CE2 à l'école municipale d'Aubignan (Vaucluse) a eu lieu plus tard que pour les autres : c'était le jeudi 10 septembre. Sa maîtresse venait de recevoir le feu vert pour l'appeler par le prénom qu'elle a choisi, et non plus celui inscrit sur son acte de naissance. Ce jeudi matin, pendant l'appel et sur l'étiquette collée à son bureau, plus aucune

trace de ce prénom masculin que cette petite fille transgenre ne veut plus entendre.

La décision est tombée après plusieurs semaines de discussions entre l'équipe pédagogique et les parents de Lilie, Chrystelle et Guillaume Vincent. Le couple a appris la transidentité de leur enfant en février.

Dans le but d'anticiper la rentrée de septembre, une réunion a été organisée fin août entre l'équipe de l'école, une inspectrice d'académie, un médecin et une infirmière. « Ils craignaient que le changement de prénom soit traumatisant pour elle, que ce ne soit pas un vrai choix conscient de sa part, raconte Chrystelle Vincent. Je comprends leur inquiétude, c'est leur rôle d'être précautionneux avec le bien-être des élèves. Après, moi, je n'ai jamais entendu parler d'un enfant qui "joue" le trans. »

## « Préserver l'intérêt de l'élève »

La maîtresse était favorable à l'utilisation d'un nouveau prénom et avait même préparé deux listes d'appel et deux étiquettes à prénom en prévision de la rentrée : l'une avec son prénom de naissance, l'autre avec « Lilie ». Mais l'académie d'Aix-Marseille a demandé du temps pour rendre sa décision. Elle a souhaité faire intervenir un psychologue pour observer Lilie en classe. Des journées que la petite fille, qui a fait pousser ses boucles blondes et s'est fait percer les oreilles pendant l'été, a trouvées « éprouvantes », assure sa mère. « Un jour, elle est rentrée à la maison en me demandant si on pouvait organiser des manifs dans l'enceinte d'une école, raconte-t-elle. Je lui ai dit que ce n'était pas possible, et puis je lui ai demandé ce qu'elle aurait écrit sur sa pancarte. Elle m'a répondu : "Je suis trans, et alors ?" »

« Le plus important, c'était de préserver l'intérêt de l'élève. Il nous a fallu vérifier que c'était bien là sa volonté propre, et pas celle de son entourage, explique Christian Patoz, directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) dans le Vaucluse. Ce qui nous a un peu interrogés, c'était son âge. C'est totalement inédit, une demande aussi jeune, je ne sais pas s'il y a eu des cas en France. »

Finalement, après consultation de l'avis rendu par la psychologue ainsi que « d'un rapport du Défenseur des droits », l'académie a décidé que, « compte tenu du fait que la demande ait été formulée à plusieurs reprises et très clairement par l'enfant », il était préférable « de respecter l'utilisation du prénom choisi pour que sa scolarité se déroule plus sereinement », précise Christian Patoz.

Pour les Vincent, la décision a été un soulagement. C'était la deuxième étape d'un changement qu'ils ont intégré à la maison, aidés par la bulle qu'était pour eux le confinement. Depuis plusieurs mois, la famille prend ses marques, apprend à ne pas se tromper de pronom et se prépare « à débroussailler avec elle le chemin qui l'attend ». Parce que si Chrystelle et Guillaume tentent d'éduquer leurs enfants « dans une certaine ouverture d'esprit sur le monde », ils n'étaient pas forcément préparés « à tout ça ».

## « Piégée dans un corps de garçon »

« Tout ça » a commencé un soir de février, alors que Chrystelle discutait avec son enfant qui traversait depuis quelques mois une dépression.

L'enfant « parlait souvent de suicide, était très en colère, avait des problèmes de sommeil, précise sa mère. Il m'a expliqué qu'il se sentait petite fille, piégée dans un corps de garçon, mais qu'il n'osait pas nous le dire ».

Dès cette confidence, il n'a plus été question pour Lilie d'être identifiée avec son prénom masculin. « C'est elle qui a choisi ce prénom. Elle dit qu'elle s'est toujours parlé à elle-même en tant que telle », explique sa mère. Le couple passe la nuit à digérer l'information.

Très vite, le choc laisse place au soulagement. Au matin, le frère jumeau de Lilie et sa sœur aînée sont informés de la situation. « J'ai compris que tout se passerait bien quand j'ai vu Lilie pleurer devant le miroir quelques jours plus tard, disant qu'elle se trouvait moche, et son frère jumeau arriver derrière elle en lui prenant les épaules et en lui disant qu'il la protégerait quoi qu'il arrive », dit Chrystelle.

Depuis le déconfinement, dans les rues d'Aubignan, les habitants qui ont lu l'histoire des Vincent dans la presse locale saluent Lilie par son nouveau prénom. La boulangère et les voisins insistent désormais sur le « mademoiselle ». Les copains des jumeaux ont repris les parties de foot comme si de rien n'était. Même au cours de catéchisme, la fillette a été rebaptisée sans embûches.

Reste à convaincre l'administration : le couple a entamé les démarches pour changer le prénom de leur enfant à l'état civil. Une demande refusée ce lundi 14 septembre car « *trop fraîche »*, soupire Chrystelle. Elle devra expliquer à sa fille qu'il faudra attendre encore un peu pour une nouvelle carte d'identité.